

L'ESCLAVAGE ET SON HÉRITAGE DANS LA PAYSANNERIE HAÏTIENNE D'AUJOURD'HUI

Ricardo PARVEX
CIMADE
Paris, France

L'esclavage, loin d'être un phénomène historique dépassé, a pour la paysannerie haïtienne d'aujourd'hui une lourde signification et d'importantes conséquences, aussi bien sur le comportement sociologique quotidien du paysan, que dans sa relation avec l'environnement. Cette communication vise à tenter d'expliquer la situation actuelle du monde haïtien grâce à une grille de lecture historique ; s'inspirer de Fernand Braudel dans son histoire rurale française, lorsqu'il analyse les situations présentes dans "l'épaisseur de leur histoire passée". Dans son livre déjà classique *Le paysan haïtien*¹, Paul Moral dit que "les facteurs historiques paraissent d'une importance primordiale dans une introduction à l'étude de la vie paysanne telle qu'elle s'observe aujourd'hui en Haïti" - et il ajoute : "le legs du passé est aussi décisif que la nature des sols ou les nuances"².

Parmi les problèmes les plus graves auxquels fait face le monde rural haïtien d'aujourd'hui, nous trouvons la marginalisation et la famine, la précarité de la propriété foncière et la violence qui en découle, la catastrophe écologique et la chute de la production agricole, l'émigration sauvage et le manque total de perspectives. Chacun de ces problèmes a un déroulement propre et chacun occupe une place particulière à l'intérieur du désastre global où tous les facteurs se tiennent. Chacune de ces situations trouve des racines dans l'histoire haïtienne, histoire où l'esclavage joue le rôle fil conducteur.

L'HISTOIRE

L'archaïsme et la modernité

L'histoire de Haïti est jalonnée de bouleversements et de ruptures qui en ont fait un cas exceptionnel parmi les histoires déjà peu ordinaires des pays colonisés. Nombreuses sont les manifestations du caractère unique de l'histoire haïtienne. La plus significative est sans doute le paradoxe et la contradiction permanente entre modernité et archaïsme, présente à travers toute son évolution.

- contradiction entre le caractère moderne de l'agriculture imposée par la colonisation (monoculture, agro-industrie, agro-exportation) et l'asservissement de sa main-d'œuvre.
- paradoxe entre la lutte des esclaves pour se libérer d'une des formes sociales les plus primitives et la modernité de leurs revendications concernant les droits de l'homme.
- opposition entre la conception étatique et centralisatrice de la production défendue par les chefs révolutionnaires de 1804 et les aspirations à la petite propriété d'autosuffisance souhaitée par les anciens esclaves.

Dans le contexte actuel, d'autres contradictions subsistent :

- apparente contradiction entre le caractère politique traditionnel des luttes paysannes d'aujourd'hui et la nature moderne de leurs revendications (défense écologique, liberté des flux migratoires, autogestion de la petite propriété, etc.).
- paradoxe entre l'existence, à la base de formes d'organisation égalitaires et participatives et une société rurale militarisée autour des chefs de section.

Première rupture : la conquête

Dans la plupart des autres régions du continent américain (exception faite des Etats-Unis et partiellement du Canada), les sociétés issues de la conquête européenne ont réussi à conserver, à des degrés divers, les contributions ethniques, culturelles, linguistiques, etc., fournies par les communautés indigènes antérieures. Le métissage a ainsi permis à ces nouvelles nations de conserver certains

¹ MORAL P. *Le paysan haïtien*, Paris, les Editions Fardin 1961 .

² *Ibid.*

éléments-clés pour leur cohérence en tant que peuples : les liens tribaux, la connaissance et l'adaptation à un environnement déterminé, la maîtrise des savoir-faire, etc.

Dans le cas d'Haïti, premier point de contact ou de collision entre conquérants et peuples conquis, les choses ont été bien plus brutales :

*"Dans les grandes Antilles, l'histoire indigène prend fin plus tôt, dès l'achèvement du premier acte de la conquête européenne. De toutes les grandes îles, Hispaniola est la plus rapidement dominée et détruite. C'est elle qui va servir de tête de pont à l'occupation espagnole. C'est donc ici que le trépas indien sera le plus précipité : des 60 000 indiens qu'on dénombrerait encore en 1508, il en reste ... 500 en 1535"*¹.

*"Les Tainos, Ciboneys et autres Arrawaks qui peuplaient primitivement AYTI n'ont pas survécu plus d'une vingtaine d'années à l'invasion de leur pays en 1492-1493. (...) Une résistance farouche, mais en ordre dispersé, n'empêcha pas le million d'habitants des cinq caciquats ou royaumes primitifs qui se partageaient les 77 000 km² de l'île de succomber sous les armes à feu, les armes blanches, les dents de dogues dressés, les sabots de chevaux, le choc microbien..."*²

La disparition brutale des ethnies d'origine a entraîné la disparition presque totale des connaissances traditionnelles accumulées pendant des siècles, la perte de la maîtrise de l'environnement et d'une grande partie du savoir-faire indigène :

*"Il aura fallu la survivance de noyaux d'irréductibles comme celui dirigé par le cacique Henri, auquel se joindront vite les premiers esclaves noirs importés pour que des éléments de la culture amérindienne aient pu passer dans la civilisation haïtienne actuelle."*³

*"Après avoir vite épuisé les mines aurifères d'Hispaniola, première terre européanisée donc pillée dans l'hémisphère occidental, les conquistadors l'abandonnèrent massivement (...). (L'île) ne jouera plus dès lors que le rôle de tête de pont pour gagner Cuba puis la "terre ferme" où on avait flairé l'existence d'autres sources de métaux précieux."*⁴

"Pendant longtemps, Haïti cesse d'intéresser les puissances européennes. Elle mettra plus d'une centaine d'années pour se réveiller d'une longue

*léthargie. A partir du deuxième tiers du XVII^e siècle et surtout au XVIII^e, de nouvelles transplantations humaines changeront complètement sa face. La France y bâtitra la colonie type du capital mercantile"*⁵.

*"La colonie (française) s'est fondée en marge de l'initiative royale et les premiers aventuriers s'étaient forgé leur propre corps de coutumes. Ils étaient fort jaloux de leur indépendance et des franchises qu'ils s'arrogeaient (...) . Peu à peu, les officiers royaux parviendront à soumettre les premiers habitants à une administration officielle et régulière"*⁶.

A partir du XVII^e siècle, l'ancienne Saint-Domingue commence à être repeuplée massivement d'esclaves africains. Bien que porteuse d'un certain héritage culturel et d'un certain savoir-faire africain, la population esclave était bien trop affaiblie, atomisée et déracinée pour remplacer ce qu'Haïti avait perdu avec la disparition de sa population d'origine. Ceci conditionnera de façon durable l'histoire de la paysannerie haïtienne.

Haïti, terre d'exil, l'Afrique terre promise

De tous les temps, mais en particulier avant l'indépendance, la mythologie haïtienne a donné beaucoup d'importance à l'Afrique en tant que terre des ancêtres. Le retour mythique et hypothétique en Afrique ne faisait que donner corps à une aspiration bien plus concrète, celle d'échapper à l'esclavage. "Les croyances africaines conservées par l'esclavage, parallèles ou opposées à la religion chrétienne à laquelle le maître prétendait le convertir, le mythe du retour à l'Afrique en cas de mort au combat, servirent la lutte pour la liberté."⁷

Les mouvements de révolte ont revêtu des formes individuelles ou collectives, insurrectionnelles ou simplement d'évasion, mais ils ont toujours comporté un aspect de désobéissance civile et de résistance opposée au déni total de liberté personnelle qu'imposait la société esclavagiste. Ils étaient en quelque sorte une lutte pour les droits de l'homme avant la lettre. Contrairement aux mouvements insurrectionnels du continent (Tupac Amaru au Pérou, Tupac Katari en Bolivie, mouvement Mapuche au Chili), le *marronage*⁸ n'a pas eu comme principal objectif la défense d'un territoire occupé par des étrangers, mais celui de la défense désespérée des libertés :

¹ D'ANS A-M, *Haïti, paysages et société* Paris, Karthala 1987.

² JOACHIM B. *Les racines du sous-développement en Haïti*, Port-au-Prince, Imprimerie Deschamps, 1979.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ BARROS J. *Haïti, de 1804 à nos jours*. Paris l'Harmattan, 1984.

⁷ JOACHIM B. *op. cit.*

⁸ *Marronage* : désertion d'esclaves des plantations.

“A quel mobile sinon la recherche de cette liberté, obéissait donc la masse des fugitifs qui durant toute la période coloniale campèrent dans les bois et dans les gorges inaccessibles, vainement traqués par la Maréchaussée ?¹

L'établissement des territoires libres inaccessibles à l'ordre colonial où les marrons ont constitué leur société autarcique, *n'était pas l'expression d'une conquête ou d'une récupération territoriale mais celle d'une victoire de leurs droits civiques*. C'est l'abolition de l'esclavage qui a toujours mobilisé les esclaves soulevés, jamais la lutte pour la possession ou l'appropriation d'un quelconque territoire. Comment des hommes devenus des esclaves sur cette terre si éloignée de leur Afrique natale, pouvaient-ils la revendiquer comme la leur ?

Deuxième rupture : l'indépendance

Entre 1771 et 1804, se déroula un long et violent processus d'insurrections et de guerres qui aboutit à l'expulsion de la coloniale française. Deux faits se sont alors produits, *deux phénomènes qui ont été sans doute déterminants dans l'évolution de la société rurale haïtienne*. Le premier a été le départ massif des colons blancs, ce qui délivrait Haïti de l'encadrement esclavagiste, mais la privait en même temps du corps spécialisé qui maîtrisait la technologie moderne. Le deuxième a été l'atomisation des anciennes plantations malgré les tentatives de centralisation et de conservation des vieilles structures productives (habitations) de la part de Toussaint Louverture et d'autres révolutionnaires.

Il faut rappeler qu'à l'indépendance la plupart des anciens esclaves étaient nés en Afrique. “En 1740, le port du Cap voit défiler devant ses docks plus de 500 navires par an”² chargés de “bois d'ébène”. Pour la période allant de 1777 à 1791, Jean Fouchard calcule l'arrivée d'environ 129 000 esclaves sur un total d'environ 450 000³.

En tant que nouveaux venus, ils manquaient donc d'une adaptation minimale à cette terre dont ils devenaient après l'indépendance les seuls responsables. En tant que main-d'œuvre asservie leur vision et leurs expériences des processus organisationnels et productifs “modernes” n'étaient que fragmentaires. *Cette rupture*

technologique et la disparition au moins partielle de l'ancienne habitation sucrière ont aussi exercé une influence durable sur l'histoire du monde rural haïtien..

Haïti, expérience pilote

Après les Etats-Unis, Haïti a été le premier territoire colonial du continent américain à acquérir son indépendance. Il a eu donc en quelque sorte le rare privilège de parcourir un terrain vierge souvent dangereux. Etrange destin de ce pays qui a été à la fois le premier à subir la conquête et le premier à connaître les pièges de la vie indépendante.

L'HÉRITAGE

Le caractère transitoire que prenait le séjour du colon avant l'indépendance et son manque d'engagement définitif sur un territoire qu'il comptait quitter dans un avenir relativement proche, a fait de la colonisation haïtienne une exploitation *au jour le jour*.

“La masse de ces individus est sans cesse renouvelée. On ne vient que pour s'enrichir et l'on a pour idée fixe de rentrer en France une fois fortune faite. L'habitant campe dans le provisoire”⁴.

Cette non-installation a marqué profondément l'environnement haïtien à travers l'épuisement et l'anéantissement de ses ressources naturelles. Le paysan haïtien d'aujourd'hui continue à vivre dans ce “provisoire”, produit de l'extrême précarité foncière à laquelle il est soumis par une législation (ou son absence) qui fait de l'Etat le seul propriétaire de la terre. Ceci n'a jamais empêché les gouvernements successifs de payer des services ou des faveurs politiques par des dons nationaux. Une nouvelle caste de propriétaires fonciers, étroitement liée au pouvoir militaire est ainsi née.

La conséquence la plus redoutable de cette précarité est le désastre écologique occasionné par une politique de profit à court terme et par l'absence totale d'investissements à moyen et long termes.

“En Haïti, les exemples de terrasses progressives (pour maîtriser l'érosion diffuse) construites par les paysans sont très rares. Cette situation tient à la jeunesse de l'agriculture dans les mornes⁵ et à la faiblesse des structures sociales, facteurs défavorables à la mise au point et à la diffusion d'innovation de ce type”⁶.

¹ FOUCHARD J. *Les marrons de la liberté*, Port-au-Prince, Editions Henri Deschamps, 1972.

² D'ANS A-M, *op. cit.*

³ FOUCHARD J. *op. cit.*

⁴ cité par BARROS J. *op. cit.*

⁵ *Mornes* : montagnes haïtiennes.

⁶ LILIN C. et KOOHAFKAN A.P. *Techniques biologiques de conservation des sols en Haïti*, Port-au-Prince, FAO PAP, 1987.

Législation foncière juste et défense de l'environnement sont dans le cas d'Haïti indissociables. Une autre manifestation du danger qui s'abat sur les ressources naturelles a été mise en évidence avec l'abattage des porcs créoles en 1983. C'est seulement grâce à l'action concertée de la coopération et d'un certain nombre d'ONG françaises que la disparition d'un patrimoine génétique fondamental a pu être évitée.

La violence qu'assume la lutte pour la terre depuis quelques années en dit long sur l'importance de l'enjeu foncier. Les massacres de Jean Rabel, de Pyat et les affrontements dans différents secteurs de l'Artibonite en sont la démonstration sanglante. L'augmentation du nombre de *boat people* (en majorité d'origine paysanne) en dépit de mesures d'interception en haute mer adoptée par les Etats-Unis, n'est que l'expression de la détérioration des conditions de la vie paysanne.

*"Chaque jour, le paysan haïtien fait face à une situation plus précaire qui le pousse à s'engager dans les Bateys dominicains" - dans des conditions de véritable esclavage - "à braver les mers pour atteindre les rives américaines, ou à tenter sa chance dans les bidonvilles de la capitale. Il lui devient plus difficile de survivre sur ses parcelles épuisées"*¹.

Le blocage de l'émigration haïtienne par les lois internationales des plus draconiennes rappelle dramatiquement la situation des esclaves parqués dans les plantations sans aucune chance de les quitter légalement. Que sont-ils devenus, ces droits fondamentaux que sont la liberté de mouvement et le droit à la survie, pour les milliers de paysans haïtiens condamnés à mourir de faim sur leur propre terre ?

Le pouvoir politique n'a pas cessé, depuis l'indépendance, d'agir selon les modèles de la société esclavagiste. Sa nature élitiste et minoritaire ignorant le consensus, son ancrage financier et politique à l'étranger, sa genèse antidémocratique, la militarisation de l'administration ont contribué à lui donner ses principales caractéristiques : parasitisme, absence de dessein à moyen et à long termes, nature prédatrice de son action. La population a aussi conservé une partie de ce lourd héritage dans le marronage institutionnel, l'éclatement idéologique et la fausse soumission au pouvoir en place. *L'absence d'un Etat de droit et l'inexistence de libertés est pour la nation haïtienne et pour le paysan en particulier un fil conducteur entre son passé et son présent.*

¹ CRES DIP - Dossier I. Haïti, pays écorché, 1990.